Mercredi 27 Juin 2018

Economi<u>e</u>

Réduction du train de vie de l'Etat

Ce qui va changer

Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

L'ANNONCE faite lors du Conseil des ministres du 21 juin dernier relative à l'adoption d'une série de mesures drastiques visant à réduire le train de vie de l'Etat a fait grincer des dents à plus d'un fonctionnaire, et suscité un certain nombre d'inquiétudes et d'incompréhension dans l'opinion nationale. Pour le Porte-parole de la présidence de la République, Ike Ngouoni Aila Oyouoni, ces mesures - qui ne sont pas,

selon lui, une cure d'austérité – ont pour objectif de relancer l'économie nationale, en dégageant des ressources souvent très mal affectées. Mais aussi, à retrouver une administration compétente au service d'une plus grande justice sociale. L'ensemble de ces 6 grandes mesures permettra de faire des économies de l'ordre de 70 milliards de F.CFA par an sur la masse salariale, afin de la rendre soutenable pour le budget de l'Etat.

1-Réduction de la taille du gouvernement

C'est la mesure qui a fait

Les jours s'annoncent difficiles pour les fonctionnaires, mis sous bons de caisse à partir de juillet.

l'objet de plus de commentaires et de spéculations dans l'opinion publique. A peine être entré en fonction il y a deux mois, le gouvernement Issoze

Ngondet va-t-il être remanié avec, à la clef, la supplusieurs pression de

Porte-parole. L'actuel gouvernement ne fera pas les frais des réformes en cours. Il restera en l'état. « La réduction de la taille du gouvernement. Oui, cette mesure sera mise en œuvre. Parce qu'en l'état, le nombre considérable de départements ministériels engendre des dépenses trop importantes. Mais elle ne sera pas rétroactive. Par conséquent, elle concerne nullement l'actuel gouvernement dont la composition reste en l'état. Cette mesure vaudra, en revanche, pour l'avenir », a indiqué Ike Ngouoni Aila Ovouoni.

postes ? Non! a indiqué le

l'union

du traitement des Baisse de 5 es administratits

MSM

Libreville/Gabon

FACE à une masse salariale, qui représente, au-

jourd'hui, un budget mensuel de 60 milliards F.CFA, équivalent à 59% des recettes fiscales de l'année en cours (tandis que la zone Cémac fixe à 35% ce seuil), l'Etat, faute de ressources suffisantes, se retrouve

souvent dans l'incapacité de tenir ses engagements vis-à-vis des Gabonais et de ses partenaires. Pour faire face à cette situation, l'Exécutif a ainsi décidé d'appliquer des décotes de 15 % de traitement de l'en-

et autres autorités administratives, de 10% sur les rémunérations des cabinets et de 5% sur les autres fonctions administratives. « Les finances publiques sont déséquilibrées avec des

dépenses plus importantes que les recettes générées par les régies financières. Concrètement, on constate insuffisance contrôles fiscaux et douaniers, et l'absence d'une politique d'exonérations

fiscales et douanières cohérente. Aussi, les conclusions font état d'une masse salariale hypertrophiée qui pèse sur le budget de l'Etat », a indiqué le Porte-parole.

ression et réduction des postes

MSM

Libreville/Gabon

DANS sa stratégie de

dégager des économies, l'Exécutif a pris la décision de réduire et de supprimer certaines fonctions dans les cabinets du président de la

République, du Premier ministre, des ministres, du secrétariat général du gouvernement, des autres institutions et des autorités

administratives indépendantes.

A titre d'exemple, l'effectif des cabinets ministériels passera de 24 personnes en moyenne à 16 personnes dès la mise en œuvre de cette réforme. Aussi, les postes suivants seront désormais supprimés : tous les postes de 2e adjoint dans toute l'administration, y compris à la présidence de la République : DGA2, DCA2, SGA2 Etc....

Départ à la retraite et gel du contractuels

MSM

Libreville/Gabon

L'AUTRE mesure phare

issue des réflexions de la Task Force est l'application dans toute sa rigueur du départ à la retraite pour tout fonctionnaire ayant atteint la limite d'âge autorisée de 60 ans. Mais également de mettre un terme au contrat de tout contractuel ayant plus de 60 ans, y compris tous les fonctionnaires maintenus en activité et ayant plus de 60 ans, et de geler les recrutements en qualité de contractuel hors statut des agents déjà à la retraite... A cela s'ajoute l'examen des situations des agents publics en service dans les établissements publics et percevant une double rémunération... « Bon nomd'agents publics occupent une double fonction dans l'administration publique. Cette situation qui tient en partie du clientélisme constitue une injustice, puisqu'elle empêche d'autres agents d'occuper des postes à responsabilité », a regretté le Porte-parole.

Les avantages aux PCA et ex-présidents d'institutions touch

MSM

Libreville/Gabon

C'EST un autre poste de dépense qui pourrait dégager des économies substantielles : la réforme des avantages accordés aux président du Conseil d'administration (PCA), des établissements publics ou sociétés d'Etat, la suppression des cabinets

des PCA et la limitation de la rémunération du PCA aux jetons de présence. Il y aussi la suppression des rémunérations mensuelles des PCA et la mise en place d'un plan de départ volontaire de la

Fonction publique, assortie de mesures d'accompagnement pour les fonctionnaires qui le souhaitent. L'Exécutif a aussi décidé de réformer les avantages accordés aux anciens présidents d'institutions à la retraite : anciens présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil économique et social, anciens Premiers ministres, c'està-dire la réduction du budget de fonctionne-

ment; du nombre et de la qualité des véhicules attribués à ces responsables et celle du personnel domestique affecté à certains responsables de ces institutions.

Tous les fonctionnaires sous partir de juillet

MSM

Libreville/Gabon

POUR retrouver une administration compétente

et assidue, gangrenée depuis des décennies par des agents indisciplinés et adeptes de l'absentéisme, l'Etat a décidé de frapper fort en prenant une série de mesures. Il s'agit de la mise sous «

bon de caisse » des agents publics dès la fin du mois de juillet, afin de s'assurer de la présence effective des agents et leur reconnaissance par leur responsable hiérarchique; la radiation immédiate des

agents situation en d'abandon de poste, conformément à la loi; la mise à la retraite immédiate des agents absents pour cause de maladie de longue durée ; l'examen des situations administratives, avancement et reclassement après 2015 ; le gel des concours, des mises en stage, des titularisations, avancements et reclassements pour une durée de trois (3) ans et assainissement du fichier

de titulaire de fonction pour évaluer le niveau des indemnités indues ; l'audit de la masse salariale et l'interdiction de recrutement de la main d'œuvre non permanente.

| C H | COURS INI | | | S DES 27/06/2 | S |
|--------|-----------|-------|-----|------------------|---|
| A | | 13/10 | 122 | | |



Union Gabonaise de Banque

SiteWeb: http://www.ugb-banque.com

| | | FIXING | | | | VENTE BILLETS (sans frais) | | |
|---|-----|----------|---------|---------|---------|----------------------------|--|--|
| | DEV | EUR/DEV | DEV/COT | DEV/CFA | DEV | CFA | | |
| | XAF | XXXXX | XXXXX | XXXXXX | 1 EUR | 655,957 | | |
| | USD | 1,1672 | 1USD = | 560,647 | 1 USD | 578,852 | | |
| ١ | CAD | 1,5549 | 1CAD = | 421,864 | 1 CAD | 434,520 | | |
| | JPY | 127,9500 | 1JPY = | 5,127 | 100 JPY | 5,280 | | |
| | GBP | 0,8816 | 1GBP = | 744,053 | 1 GBP | 766,374 | | |
| | CHF | 1,1543 | 1CHF = | 568,273 | 100 CHF | 585,32 | | |
| | ZAR | 15,8232 | 1ZAR = | 41,455 | 100 ZAR | 42,70 | | |
| | MAD | 11,0790 | 1MAD = | 59,207 | 1 MAD | 62,51 | | |
| 1 | CNY | 7,6749 | 1CNY = | 85,468 | 1CNY | 88,03 | | |
| | KES | 118,1500 | 1KES = | 5,552 | 1KES | 5,72 | | |

| INDICES BOURSIERS | | | | | | | | |
|-------------------|------------|-----------|--|--|--|--|--|--|
| | en date du | | | | | | | |
| CAC 40 | 27/06/2018 | 5 298,38 | | | | | | |
| DOW JONES | 27/06/2018 | 24 324,08 | | | | | | |
| | | | | | | | | |

BRENT (IPE) US Dollars/Baril 27 Juin 2018: 75,04